

postez vos CV !

Par **Olivier**, le **01/03/2004** à **22:51**

Bonsoir à tous,

une idée vient de germer dans mon cerveau embrumé (si si, je vous jure même les admins pensent parfois).

dans le cadre de cette rubrique jobs et stages, je vous ouvre cet espace qui permettra à ceux qui le désirent de mettre en ligne leur CV. Pour ce faire, merci de poster sur un espace web qui vous est personnel votre CV, de préférence au format PDF. Pour ceux qui ne disposent pas d'espace web personnel, je dispose de 100 Mo à votre disposition, donc merci de m'envoyer PAR EMAIL uniquement un fichier PDF (et PDF uniquement). Je me ferai un plaisir de stocker ces fichiers sur un espace web et vous enverrai l'adresse du fichier par retour du courrier. Si le nombre de CV en ligne devient important, je mettrai en ligne une page spéciale regroupant tous les CV.

Cordialement
Olivier

Mon CV : [url=http://ogamard.free.fr/CV.pdf:3m5lq6jw]par ici[/url:3m5lq6jw][url]

Par **Jerome**, le **11/03/2004** à **10:44**

Ton Cv est bien présenté mais permet moi de te faire des remarques

Un Cv doit tenir sur une seule page

Les dates doivent être par ordre décroissant de la plus récente à la plus ancienne car l'employeur va à l'essentiel il passe peu de temps sur un CV

Dans tes compétences remplace cette rubrique par langues et informatique

Marque ton âge, si tu es célibataire si tu as le permis....

Pour un poste défini il faut mettre ton objectif

En général la présentation est:

état civil avec photo, objectif, expérience professionnelle, formation scolaire autres formations, langues et informatique, centres d'intérêts

En espérant que cela vous aide

Bonne pêche a l'emploi

Mon mail peut servir pour donner des conseils plus personnels
Ces renseignements proviennent d'un DRH dans une banque Luxo
Un Cv bien présenté est un plus
:lol:

Image not found or type unknown

Par **DSN**, le **24/03/2005** à **23:53**

le lien pour ton cv ne fonctionne pas

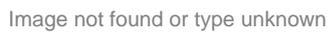
Par **Olivier**, le **24/03/2005** à **23:54**

je sais c'est parce que je suis en train de le refaire et surtout que comme personne ne met son CV en ligne...

Par **DSN**, le **24/03/2005** à **23:58**

comment fait-on ?

:P

pour les nuls en info comme moi 

Par **Olivier**, le **25/03/2005** à **19:31**

le plus simple c'est de m'envoyer un fichier pdf et je te renvoie le code à insérer dans ton post

Par **saska**, le **15/04/2005** à **13:06**

Je vais me répéter mais ce qui fait bien sur un cv aussi c'est d'avoir passé le teste d'anglais TOEIC qui marque son bon niveau en anglais .C'est toujours mieux que le fameux "anglais
:wink:

:bon niveau" ou bine "lu et parlé" . 

Par **Olivier**, le **15/04/2005** à **17:11**

Le TOEIC ou le Cambridge (le TOEIC c'est américain et j'ai donc passé le Cambridge... Europe powaaaa)

Par **reprisedetude**, le **27/07/2005** à **18:01**

c'est toujours valable comme proposition?!

@+

Par **Olivier**, le **27/07/2005** à **21:40**

bien sur, d'ailleurs je pense remettre le mien très bientôt maintenant qu'il est refait

Par **Cynthia**, le **18/04/2006** à **10:48**

Mon ptit coté assistante de direction ressort face au cv d'Olivier

Je le trouve très bien conçu, dans le fond et dans la forme

Mais perso ont m'a toujours appris à mettre les informations dans mon cv de la plus récente à la plus ancienne, toi tu fait l'inverse... donc je sais pas

:lol:

sinon j'aime beaucoup la forme Image not found or type unknown

voilà c'est tout

Par **Pisistrate**, le **03/09/2006** à **00:38**

Quelques remarques sur le CV d'Olivier :

- la mise en page peut être améliorée (principalement clarifier les intitulés et classer les informations des plus récentes aux plus anciennes, comme cela a été dit)

- il est à mon avis inutile voire défavorable de mentionner l'engagement religieux... les enfants de chœur et la messe du dimanche... c'est sympathique mais ça ne regarde que la personne

qui se livre à ce genre de folklore Image not found or type unknown C'est un peu comme si l'on mentionnait son

appartenance au parti communiste et sa participation à la fête de l'Huma tous les ans : ça relève des croyances et des convictions très personnelles et laisse une part importante aux préjugés de la part des destinataires du CV.

Par **sabine**, le **03/09/2006** à **09:26**

Ce n'est que mon avis mais je trouve que tes centres d'intérêts sont trop variés. J'avais lu quelque part que pour que ce soit "crédible" il valait mieux en mettre peu.

:)

Pour le reste ça me semble plutôt pas mal! Image not found or type unknown

Par **jeeecy**, le **03/09/2006** à **10:15**

je pense qu'il faudrait que tu détailles un peu plus les cours donnés, car si tu as donné des cours de math et que tu postules pour un poste d'avocat, on s'en fout...

Par **Ln**, le **03/09/2006** à **11:32**

Moi j'avais lu que pour les centres d'intérêts, plutôt que de mettre bout à bout une série de

.wink.

mots, il valait mieux faire une phrase; toute bête, mais une phrase Image not found or type unknown

:oops:

Et pour ton niveau d'anglais, ce n'est pas une bonne manière de le dire, je trouve Image not found or type unknown

:?

Parce que "bon niveau général" ne veut vraiment rien dire Image not found or type unknown

"Niveau scolaire" "langue maîtrisée" ou "niveau langue maternelle" est un peu plus parlant.

.wink.

Enfin, il y a mille façons de le dire Image not found or type unknown

Par **mathou**, le **03/09/2006** à **11:34**

Concernant l'expérience professionnelle je verrais bien des détails, comme une date repère (genre, début environ où tu as commencé à donner des cours) et les matières dans lesquelles

tu as donné du soutien. Pour garde d'enfants, tu pourrais remplacer par ces termes flatteurs dont le monde rafole, " prestations de services à la personne ", enfin voilà l'idée.

Pour les séjours linguistiques là encore je donnerais les dates, pour information - si ça remonte à loin ou pas, etc...

Concernant l'informatique je séparerais les domaines en allant à la ligne avec des tirets : pratique générale (là tu mets Word etc), puis outils de recherche documentaire juridique, bases de données juridique, veille juridique... (chuis curieuse, le doctrinal et euro-loi, qu'est-
:oops:

ce que c'est ? Image not found or type unknown)

Enfin pour les centres d'intérêts, je ne trouve pas que ce soit trop varié : d'un point de vue filou, on décode comme ça... tennis et course : jeux collectifs et jeux solitaires (pas ce genre de jeux !), il est polyvalent et sait gérer une équipe comme travailler de façon autonome : intérêt pour l'art : aime peut-être échanger, bon sujet de conversation avec certains clients, tout comme les voyages - peut-être même que tu devrais rajouter " découvertes " derrière, ça montrerait une disponibilité.

:oops:

Bon, ça reste mon ressenti, je suis pas une experte du tout Image not found or type unknown

D'autant qu'avec le CV anonyme dans les entreprises de plus de vingt salariés... je ne sais pas comment ça se passera en pratique.

Par **jeeecy**, le **03/09/2006** à **11:35**

pour les langues il faut généralement distinguer l'écrit du parlé

Par **Pisistrate**, le **03/09/2006** à **16:31**

Mathou, Le doctrinal est un recueil informatisé de doctrine tenant sur un CD-Rom ; Euro-loi
:wink:

est un recueil de droit communautaire tenant quant à lui sur 2 CD-Rom Image not found or type unknown

Par **sabine**, le **03/09/2006** à **16:41**

Dans l'article que j'avais lu, il était écrit que des hobbies comme "musique" étaient présents dans quasiment tous les CV donc soit tu précises, soit tu supprimes...

Après, si une fois par an tu fais du vélo, ce n'est pas non plus nécessaire de le préciser!

Mais si tu fais tout ça régulièrement, laisse le!

Pour les expériences professionnelles, il faut que tu réussisses à les valoriser ->tu as fait du baby sitting donc tu es patient, tu as donné des cours donc tu es pédagogue...

:lol:

Et surtout, ne jamais rien inventé!!!! Image not found or type unknown

Par **jeeecy**, le **04/09/2006** à **07:54**

[quote="Pisistrate":1rnkxvxk]Anglais : lu, écrit, parlé

Espagnol : lu[/quote:1rnkxvxk]

il faut que tu précises quel niveau tu as à l'oral, écrit et en écriture....

ex lu bon, écrit bon parlé très bon

ou lu très bon, écrit très bon et parle couramment

Par **mathou**, le **04/09/2006** à **11:38**

Ce qui peut être sympa, c'est de consulter les CV des juristes sur la page des annonces du oops!

Village de la Justice, pour avoir des modèles différents. Faut que je retrouve le lien Image not found or type unknown

Par **zazou**, le **12/01/2007** à **20:49**

Je remet le sujet à jour car je me pose des questions concernant le CV justement donc je vais occuper ce sujet pour la mettre et peut être que les nouveaux membres auront aussi des questions sur les CV

Dans un CV faut-il obligatoirement une photo d'identité ?

Et insérer tout ce qui concerne nos jobs effectués (garde d'enfants, aides ménagère etc....) ou est ce inutile ?

Par **fan**, le **26/02/2007** à **01:08**

Non, Zazou, tu n'es pas obligé(e) de mettre une photo (gare à la discrimination), ni de mettre

ta situation (célibataire, marié(e),...)

Par fan, le 23/12/2007 à 22:08

Je dois faire un stage cet été mais je ne sais pas si mon cv est correct.

Françoise CHATANAY Née le 13/07/1960

Célibataire

Permis B

tél : edit de Jeeecy

Mail : frachatanay2005@hotmail.fr

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Mes compétences :

- En administrative :

Accueillir, informer, conseiller le public.

Recevoir, orienter, transmettre les communications téléphoniques.

Prendre connaissance du courrier, le trier et assurer sa diffusion.

Saisie informatique des données, les classer pour faciliter la recherche et la consultation.

Rédiger et envoyer aux usagers les documents administratifs préétablis.

- Mes atouts :

Qualités relationnelles de communication, d'organisation, dynamisme, consciencieuse, disponibilité.

Emplois occupés

Durant 3ans ½ : Agent administratif : CHU de Clermont-Ferrand (Service Central des Archives Médicales) ; Centre Éducatif - La Cordée- à Clermont-Ferrand ; Mairie de Chamalières (Service de l'État Civil) ; Inspection Académique (Service des Accidents du Travail) à Clermont-Ferrand ; U.F.C. à Clermont-Ferrand ; V.F.V. « Les Gentianes » à Espinhal.

Durant 2 ans : Aide documentaliste : Institution Saint Alyre à Clermont-Ferrand ; I.U.F.M. de Chamalières.

Durant 2 ans : Monitrice en bureautique : A.C.P.I. à Chamalières ; B.I.O.S. à Clermont-Ferrand.

FORMATION

2007-2008 : Préparation à la 2ème année de Licence en droit – Faculté de droit de Clermont-Ferrand

2007 : Concours Lebvévre (8ème sur 30) – Faculté de droit de Clermont-Ferrand

2006 : Concours du Bicentenaire du Code de commerce – Faculté de droit de Clermont-Ferrand

2005 : Certificat Informatique et Internet – Faculté de droit de Clermont-Ferrand

2003-2004 : Préparation à la 2nde année de deug -. Faculté de droit de Clermont-Ferrand.

2003 : D.U. de secrétariat juridique. Faculté de droit de Clermont-Ferrand.

Stage de secrétariat juridique dans la SCP Avocats de Maître MARTIN-LAISNE.
Stage de secrétariat juridique au Cabinet de Maître GOURBEYRE.
2002-2003 : 1ère année de D.E.U.G. de Droit. Faculté de droit de Clermont-Ferrand.
1997-98-99 : Formation Word, Excel, Access, Internet, Initiation au Secrétariat.
2000-01
1991 : Brevet National de Secourisme. Association de la Protection Civile du Puy-de-Dôme à Aubière.
1986 : Préparation au D.U.T. Informatique au CNAM à Clermont-Ferrand.
1985 : Capacité en Droit. Faculté de droit de Clermont-Ferrand.
1979 : Préparation Baccalauréat série A4. Institution Saint Alyre à Clermont-Ferrand.

INFORMATIONS DIVERSES

Activités : Lecture, généalogie, surfer sur internet
De 1979 à 1992 : Comité des jeunes de St Germain-les-Paroisses (Ain)
De 1985 à 1999 : Participation à la formation dans un club d'informatique.
De 1989 à 2001 : Club Alpin Français d'Auvergne Section de Clermont-Ferrand
De 2001 à nos jours : Bureau des étudiants

Par **jeeecy**, le **24/12/2007** à **10:54**

hello

je me suis permis d'editer ton message pour eviter que ton numero de telephone apparaisse
quant a ton CV, je trouve que ta premiere partie ne le met pas en valeur

les atouts dans le CV ca ne sert a rien pour moi, c'est dans la lettre de motivation

et dans l'expérience professionnelle, je résumerai tes compétences sur 2-3 lignes maxi
il faudrait que tu ajoutes les années dans lesquelles tu as effectué tes emplois

il faudrait que tu classes tout du plus récent au plus ancien (ce que tu fais pour ta formation
mais pas dans les informations diverses

dans ta formation, ne mets que ce qui concerne le juridique (et tu peux résumer aussi, par ex

ta premiere preparation de L2 tu peux l'oublier , le reste tu le mets en infos diverses

;)

avec cela ton CV devrait déjà plus ressembler à un CV 

Par **doui**, le **24/12/2007** à **12:22**

voilà mon mien (un peu vide pour l'instant):

[url=http://www.archive-host.com/compteur.php?url=http://sd-1.archive-host.com/membres/up/1801930308/cvanonyme.pdf:17wrnzf0][b:17wrnzf0]cv
doui[b:17wrnzf0][url:17wrnzf0][url]

Par **Katharina**, le **24/12/2007** à **17:03**

:wink:

J'aime beaucoup l'organisation de ton CV , **clair agréable à lire.**

Par **doui**, le **24/12/2007** à **17:16**

Merci, ça m'a pris ...

:lol:

au moins 5 minutes  : <http://moncv.com>

Par **fan**, le **15/01/2008** à **23:56**

J'aimerais savoir si mon cv est plus correct.

Françoise CHATANAY Née le 13/07/1960

127, Avenue de Royat Célibataire

63400 CHAMALIERES Permis B

Mails : frachatanay2005@hotmail.fr

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Mes compétences :

- En administrative :

Accueillir, informer, conseiller le public.

Recevoir, orienter, transmettre les communications téléphoniques.

Prendre connaissance du courrier, le trier et assurer sa diffusion.

Saisie informatique des données, les classer pour faciliter la recherche et la consultation.

Rédiger et envoyer aux usagers les documents administratifs préétablis.

-

Emplois occupés

1988 : Association chamaliéroise pour la promotion de l'informatique

1989 : B.I.O.S. à Clermont-Ferrand
1990 : VFV « Les Gentianes » à Espinhal
1991 : U.F.C. à Clermont-Ferrand
1992-1993 : Inspection Académique (Service des accidents du travail) à Clermont-Ferrand
1994-1995 : Institution Saint-Alyre à Clermont-Ferrand
1996 : Mairie de Chamalières
I.U.F.M. à Chamalières
1997-1998 : Centre éducatif spécialisé « La Cordée » à Clermont-Ferrand
1999-2000 : CHU de Clermont-Ferrand (Service central des archives médicales)

FORMATION

2007-2008 : Préparation à la 2ème année de Licence en droit – Faculté de droit de Clermont-Ferrand
2007 : Concours Lebvévre (8ème sur 30) – Faculté de droit de Clermont-Ferrand
2006 : Concours du Bicentenaire du Code de commerce – Faculté de droit de Clermont-Ferrand
2005 : Certificat Informatique et Internet – Faculté de droit de Clermont-Ferrand
2003 : D.U. de secrétariat juridique. Faculté de droit de Clermont-Ferrand.
Stage de secrétariat juridique dans la SCP Avocats de Maître MARTIN-LAISNE.
Stage de secrétariat juridique au Cabinet de Maître GOURBEYRE.
2002-2003 : 1ère année de D.E.U.G. de Droit. Faculté de droit de Clermont-Ferrand.
1985 : Capacité en Droit. Faculté de droit de Clermont-Ferrand.

INFORMATIONS DIVERSES

1979 : Préparation Baccalauréat série A4. Institution Saint Alyre à Clermont-Ferrand.
1986 : Préparation au D.U.T. Informatique au CNAM à Clermont-Ferrand.
1991 : Brevet National de Secourisme. Association de la Protection Civile du Puy-de-Dôme à Aubière.
1997-98-99 : Formation Word, Excel, Access, Internet, Initiation au Secrétariat.
2000-01

Activités : Lecture, généalogie, surfer sur internet

Associations :

De 1979 à 1992 : Comité des jeunes de St Germain-les-Paroisses (Ain)
De 1985 à 1999 : Participation à la formation dans un club d'informatique.
De 1989 à 2001 : Club Alpin Français d'Auvergne Section de Clermont-Ferrand
De 2001 à nos jours : Bureau des étudiants

Participations aux forums suivants :

<http://amphia4-froit.aceboard.fr>

<http://juristudiant.com/forum/>,

<http://superdroit.xxoit.com>,

<http://juridiquementvotre.xxoit.com/portal.php> (modératrice).

Par **maolinn**, le **16/01/2008** à **00:04**

Dans les emplois occupés, tu parles de là où tu as travaillé mais ce qui est important surtout c'est le poste que tu as occupé, + que le lieu.

Par fan, le 16/01/2008 à 00:07

Tu peux m'expliquer ? Il ne faut pas mettre là où j'ai travaillé ? Pourquoi ? ou mettre la fonction à côté ?

Françoise CHATANAY Née le 13/07/1960

Mails : frachatanay2005@hotmail.fr

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Mes compétences :

- En administrative :

Accueillir, informer, conseiller le public.

Recevoir, orienter, transmettre les communications téléphoniques.

Prendre connaissance du courrier, le trier et assurer sa diffusion.

Saisie informatique des données, les classer pour faciliter la recherche et la consultation.

Rédiger et envoyer aux usagers les documents administratifs préétablis.

Emplois occupés

1999-2000 : Distribution et rangement des dossiers médicaux au CHU de Clermont-Ferrand (Service central des archives médicales)

1997-1998 : Secrétariat bureautique (Centre éducatif spécialisé "La Cordée)

1996 : Agent d'accueil à l'état civil (Service de l'état civil à la mairie de Chamalières

1996 : Aide documentaliste (I.U.F.M.)

1994-1995 : Aide documentaliste (Institution Saint Alyre)

1992-1993 : Secrétariat - standard (Inspection Académique - Service des accidents du travail, des congés longue durée et longue maladie)

1991 : Secrétariat en bureautique (U.F.C. "Que choisir)

1990 : Secrétariat - Saisie - Accueil de vacanciers (V.F.V. "Les Gentianes à Espinchal)

1989 : Monitorat en bureautique (B.I.O.S.)

1988 : Formatrice en bureautique (A.C.P.I.)

FORMATION

2007-2008 : Préparation à la 2ème année de Licence en droit – Faculté de droit de Clermont-Ferrand

2007 : Concours Lebvévre (8ème sur 30) – Faculté de droit de Clermont-Ferrand

2006 : Concours du Bicentenaire du Code de commerce – Faculté de droit de Clermont-Ferrand

2005 : Certificat Informatique et Internet – Faculté de droit de Clermont-Ferrand

2003 : D.U. de secrétariat juridique. Faculté de droit de Clermont-Ferrand.

Stage de secrétariat juridique dans la SCP Avocats de Maître MARTIN-LAISNE.

Stage de secrétariat juridique au Cabinet de Maître GOURBEYRE.

2002-2003 : 1ère année de D.E.U.G. de Droit. Faculté de droit de Clermont-Ferrand.
1985 : Capacité en Droit. Faculté de droit de Clermont-Ferrand.

INFORMATIONS DIVERSES

1997-98-99 : Formation Word, Excel, Access, Internet, Initiation au Secrétariat.

2000-01

1991 : Brevet National de Secourisme. Association de la Protection Civile du Puy-de-Dôme à Aubière.

1986 : Préparation au D.U.T. Informatique au CNAM à Clermont-Ferrand.

1979 : Préparation Baccalauréat série A4. Institution Saint Alyre à Clermont-Ferrand.

Activités : Lecture, généalogie, surfer sur internet

Associations :

De 2001 à nos jours : Bureau des étudiants

De 1989 à 2001 : Club Alpin Français d'Auvergne Section de Clermont-Ferrand

De 1985 à 1999 : Participation à la formation dans un club d'informatique.

De 1979 à 1992 : Comité des jeunes de St Germain-les-Paroisses (Ain)

Participations aux forums suivants :

<http://amphia4-droit.aceboard.fr/index.php?>,

<http://juridiquementvotre.xooit.com/portal.php> (modératrice).

<http://superdroit.xooit.com>,

<http://juristudiant.com/forum/>

Par **maolinn**, le **16/01/2008** à **13:27**

Oui il faut mettre les 2, si la personne qui lit le CV ne voit que les lieux où tu as travaillé et non les postes ça ne donne aucun aperçu de ce que tu as pu faire. Mais il faut quand même mettre les lieux sinon ça n'a pas trop de sens non plus.

Exemple :

1999-2000 : Distribution et rangement des dossiers médicaux au CHU de Clermont-Ferrand (Service central des archives médicales)

Par **fan**, le **16/01/2008** à **21:09**

:)

Je l'ai modifié au-dessus de ton message. Peux-tu me dire s'il est correct comme ça ? Image not found or type

Par **maolinn**, le **16/01/2008** à **21:30**

Voilà comme ça c'est plus correct selon moi ...après je ne suis pas non plus spécialiste je

laisse les autres aussi juger Image not found or type unknown

Par **NullumCrimen**, le **28/02/2008 à 12:10**

Je donne assez souvent, depuis que je suis en terminale, des cours de maths, physique-chimie (maintenant j'ai du mal ça commence à être lointain) et anglais à des collégiens et surtout des lycéens (jusqu'en terminale S) que je connais (amis de la famille, voisins, cousins...). Je ne me suis jamais fait payer pour ça (on m'a déjà traité de pigeon bien

évidemment Image not found or type unknown). J'aimerais donc que vous m'expliquiez où faire figurer cette information dans mon CV, car j'hésite à la mettre dans la rubrique "expérience professionnelle. Ces cours m'ont l'air d'être une bonne chose à préciser.

Par **doui**, le **28/02/2008 à 16:53**

oué à ta place je le mettrais dans expériences pro. T'as pas besoin de préciser que c'était

bénévole Image not found or type unknown (tu fais une petite réticence dolosive ^), tu dis juste un truc genre "soutien scolaire à des collégiens/lycéens"

De toute façon, y a rien de honteux à ne pas faire payer les membres/amis de ta famille, c'est même un élément que tu peux mettre en avant à mon avis, mais dans ce cas faut plus le mettre dans la rubrique "centre d'intérêt" et là tu peux fais ressortir le côté bénévole.

donc en gros soit tu met dans la rubrique exp pro et tu précise pas que c'était gratuit, soit tu le met dans la rubrique centre d'intérêt.

Par **mathou**, le **28/02/2008 à 18:18**

Je suis du même avis, ça montre que tu sais expliquer, communiquer, et ce dans plusieurs matières.

Tu peux le mettre dans la partie expérience professionnelle (il y aura un problème pour les dates sauf si tu mets quelque chose comme " de telle année à telle année : cours de soutien scolaire en telle et telle matière, niveau collège et lycée ").

Puis dans la partie centres d'intérêt, tu pourras dire dans quelques mois " participation active

à un forum juridique " ou pourquoi pas " membre de l'association Juristudiant "

:wink:

:lol:

Image not found or type unknown Ok, j'arrête de faire de la pub Image not found or type unknown

Par **NullumCrimen**, le **28/02/2008** à **22:20**

Merci pour vos conseils je prends note!

Par **NullumCrimen**, le **01/03/2008** à **19:58**

Vous trouvez ridicule de mettre le stage qu'on a effectué en classe de 4è dans le CV, ou bien ça fait toujours un +?

Par **Olivier**, le **02/03/2008** à **12:37**

si tu as refait le même type de stage par la suite, mets "plusieurs stages" (cf mon CV, j'ai fait mon stage de 3e chez un notaire et j'y suis retourné après j'ai mis "divers stages au sein de l'(étude XXX)")

Par **NullumCrimen**, le **02/03/2008** à **13:04**

ok je vois.

Le problème est que mon cv est plutôt vide pour le moment, mais d'un autre côté je ne veux pas le surcharger avec des choses sans trop de rapport avec le droit (la rubrique compétences informatiques est déjà blindée..).

Si par exemple j'arrive à obtenir un stage chez un avocat pour juin ou juillet, est-ce que je pourrai mentionner ce stage même s'il ne sera pas encore effectué au moment où j'enverrai mon cv? Par exemple dans expériences, je mettrais "obtention d'un stage d'1 mois chez pour juin 2008"?

Par **doui**, le **02/03/2008** à **13:12**

le stage de collègue, oublie, sauf si à la limite c'était dans un truc genre cabinet d'avocat, et que c'est ça qui t'a donné ta vocation (même si c'est pas vrai ^^).

le stage que t'as obtenu mais pas encore fait tu peux le mettre, mais formule pas "obtention d'un stage".

Met juste par ex:

"juillet 2008 stage chez Me X"

la personne qui va lire ton CV est pas conne, si c'est en juin elle le lit, elle se doute que tu l'as pas encore fait.

Par **moko**, le **27/11/2008** à **17:59**

je relance ce post qui est un peu tombé en désuétude depuis le mois de mars...

Je ne sais pas si l'idée de base (Olivier?) était d'attirer des recruteurs mais le mieux serait de réunir un maximum de CV et de laisser les coordonnées, pour pouvoir être contacté le cas échéant...

:arrow:

Image not found or type unknown
voici le mien : [url:3vlesavl]http://www.contrats-publics.com/doc/fichier_cv_2008-2009/cv_2008-09/MO_Conti.pdf[/url:3vlesavl]

Par **doui**, le **27/11/2008** à **18:32**

y a un trou dans ton CV, en formation (diplômé bac 2003, diplômé licence 2007 ...). Mieux vaut le justifier (changement d'orientation, redoublement, année sabbatique ...).

Apparemment t'as eu ton bac à 16 ans, donc vraiment pas de quoi s'affoler.

Par **moko**, le **05/12/2008** à **16:13**

[quote="doui":25rls7s0]y a un trou dans ton CV, en formation (...) Apparemment t'as eu ton bac à 16 ans, donc vraiment pas de quoi s'affoler.[/quote:25rls7s0]

Effectivement, mais vu que je n'indique que mes diplômes et pas le détail des années, ça ne choque pas je pense. De plus, dans un CV, mieux vaut ne pas évoquer de point négatif, tout

en restant honnête. Ici, j'ai réussi à concilier ces deux éléments 

Par **doui**, le **05/12/2008** à **17:55**

Perso ça m'a choqué (pas au point d'avoir une attaque hein ^^), c'est pour ça que je t'ai fais la remarque et c'est le genre de remarque qu'on peut te faire en entretien. Tu devras alors non seulement te justifier sur le fond, mais aussi sur la forme - ie : on peut te demander pourquoi

avoir tenté de le masquer sur le CV - tandis que si c'est mentionné sur le CV c'est assumé (tu devras toujours te justifier sur le fond).

Si jamais tu veux l'inclure dans ton CV, tu peux écrire :

2003-2007 : licence de droit (L1 - L3)

--> s'il s'agit d'un redoublement

ou

2003 - 2004 : L1 médecine, Histoire, prépa scientifique ...

2004 - 2007 : licence de droit (L1 - L3)

--> si tu t'es réorienté

Je ne sais pas si je suis très clair, mais de toute façon ton CV est plus que correcte donc tu peux te permettre ta petite manipulation. Simplement n'oublie pas qu'il est possible que tu aies à te justifier en entretien. Sur la forme [du CV] tu pourras expliquer que tu as voulu présenter par diplôme mais sur le fond, prépare une réponse pour expliquer ton trou. Encore une fois rien de dramatique, la plupart du temps il y a une explication légitime et quand ce n'est pas le cas, il s'agit simplement d'assumer, tu n'as pas à te justifier outre mesure puisque tu as réussi

sans embuche la suite du parcours 

Bon allez comme on dit, "la critique est aisée mais l'art est difficile", c'est bien d'avoir mis ton

CV parce que y en a pas beaucoup  et j'en profite pour mettre une MAJ du mien :

[url=http://www.archive-host.com/compteur.php?url=http://sd-1.archive-host.com/membres/up/1801930308/cvdoui.pdf:19ffpmia]Voir le Fichier :
[b:19ffpmia]cvdoui.pdf[b:19ffpmia][url:19ffpmia][url]

Par **moko**, le **06/12/2008 à 14:17**

[quote="doui":3svriw28]Perso ça m'a choqué (pas au point d'avoir une attaque hein ^)[/quote:3svriw28]

tu me rassures 

[quote="doui":3svriw28]Bon allez comme on dit, "la critique est aisée mais l'art est difficile",

c'est bien d'avoir mis ton CV parce que y en a pas beaucoup  et j'en profite pour mettre une MAJ du mien :

[url=http://www.archive-host.com/compteur.php?url=http://sd-1.archive-host.com/membres/up/1801930308/cvdoui.pdf:3svriw28]Voir le Fichier :
[b:3svriw28]cvdoui.pdf[/b:3svriw28][url:3svriw28][quote:3svriw28]

Merci, je me sens un peu moins seul. 

Concernant ton CV, tu pourrais mettre ta date de naissance plutôt que ton âge, ça t'éviterait de le remettre à jour trop fréquemment.. mais c'est un détail. De plus, dans ton état civil, en général, on précise si on est célibataire ou marié, ou pacsé, etc.

Sinon, dans "divers" quand tu écris "cofondateur d'une association d'entraide étudiante", je pense que tu devrais citer le nom de ton asso, ainsi que préciser les fonctions que tu y occupes, ce que tu y as réellement fait. Tu peux également indiquer l'adresse du site (je crois savoir que c'est <http://www.jmonnet-entraide.com...>) Les expériences associatives sont aussi bien vues que celles professionnelles par les recruteurs. Donc : à mettre en valeur dans un

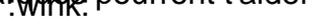
CV. 

Enfin, je ne suis pas trop fan du "intermédiaire" pour ton niveau d'espagnol. Sachant que tu n'as pas de diplôme particulier en espagnol, contrairement à l'anglais, peut être qu'une mention du genre "étudié jusqu'en terminale" ou bien le classique "lu, parlé, écrit. Niveau

lycée" conviendrait. 

Ah oui j'oubliais, dans ton expérience professionnelle, les "... " après "dossiers" ne sont jamais très bien vus dans un CV, parce que cela peut signifier trois choses : soit que tu mens à propos de tes fonctions, soit que tu n'as pas envie de tout citer, soit que tu manques d'esprit de synthèse pour résumer tes fonctions. Dans tout les cas, un DRH d'une grosse entreprise à Paris m'a récemment expliqué qu'il jetait automatiquement les CV comportant des points de

suspension... 

Voilà, j'espère que ces quelques remarques pourront t'aider. 

Bonne présentation d'ensemble sinon  CV agréable à lire.

++[/url]

Par **doui**, le **06/12/2008** à **16:33**

[quote="moko":1ce8rtxk]

Concernant ton CV, tu pourrais mettre ta date de naissance plutôt que ton âge, ça t'éviterait

de le remettre à jour trop fréquemment.. mais c'est un détail.
[/quote:1ce8rtxk]

Ca ne me dérange pas, en tant qu'étudiant, de mettre à jour mon CV régulièrement, c'est même nécessaire, ne serait ce que pour la partie formation qui évolue tous les ans. Il en ira

différemment le jour où je serai en CDI Image not found or type unknown

Mettre l'âge fait gagner quelques secondes au recruteur (et dans ton cas, ta manipulation

serait encore plus manipulatrice Image not found or type unknown... mais c'est pas forcément un bien comme je l'ai
:roll:

expliqué). Accessoirement il paraît que y a des gens qui font gaffe au signe astrologique Image not found or type unknown

[quote:1ce8rtxk]

De plus, dans ton état civil, en général, on précise si on est célibataire ou marié, ou pacsé, etc.
[/quote:1ce8rtxk]

Là j'avoue que je suis très hésitant. Ca ne me dérangerait pas de répondre à la question du statut si on me la pose en entretien et qu'il y a un intérêt à cette question, mais je suis réticent à donner cette information a priori (je peux aisément justifier sur la forme du CV, que c'est une question de vie privée que je ne révèle que s'il y a un intérêt professionnel). Je pense que si j'étais une femme célibataire, je le préciserais, parce que ça peut rassurer le recruteur, mais pour un homme je vois pas trop ce que le statut change, au niveau professionnel.

En fait je ne suis pas certain de la position des recruteurs à ce niveau, ça ne me dérange pas de préciser mon statut, mais je pense que ça peut gêner certains recruteurs qui considèreraient que cela n'a pas sa place sur un CV. Ca me paraît moins grave que quelqu'un qui considère au contraire que ça doit figurer sur le CV et qui me ferait la remarque en entretien (je pense pas que ces personnes iraient jusqu'à jeter mon CV pour cette raison).

[quote:1ce8rtxk]

Sinon, dans "divers" quand tu écris "cofondateur d'une association d'entraide étudiante", je pense que tu devrais citer le nom de ton asso, ainsi que préciser les fonctions que tu y occupes, ce que tu y as réellement fait. Tu peux également indiquer l'adresse du site (je crois savoir que c'est <http://www.jmonnet-entraide.com...>) Les expériences associatives sont aussi bien vues que celles professionnelles par les recruteurs. [b:1ce8rtxk]Donc : à mettre en valeur

dans un CV. Image not found or type unknown [b:1ce8rtxk]

[/quote:1ce8rtxk]

Le problème c'est que pour l'instant ce n'est pas très développé. Cette année je suis à l'étranger et l'an prochain, je ne sais pas encore dans quelle mesure je m'investirai. En l'état, je ne souhaite pas sur vendre cette expérience, c'est pourquoi j'en fais simplement mention

dans une section "divers". Mais à moyen terme, si l'assoce se développe bien/je m'investis plus personnellement, je pourrais mettre en avant cette expérience en créant, comme toi par exemple, une partie xp pro et associative dans mon CV.

Si rien n'évolue, je laisserai cette simple mention voir je pourrais la supprimer complètement. Enfin il n'y a a priori pas de raison car en l'état je peux développer un peu en entretien cette ligne de mon CV et on ne peut pas me reprocher de sur vendre cette xp puisque justement je

ne l'a mets pas en avant, volontairement 

Par contre l'adresse du site internet c'est pas con, je pense que je vais le rajouter.

[quote:1ce8rtxk]

Enfin, je ne suis pas trop fan du "intermédiaire" pour ton niveau d'espagnol. Sachant que tu n'as pas de diplôme particulier en espagnol, contrairement à l'anglais, peut être qu'une mention du genre "étudié jusqu'en terminale" ou bien le classique "lu, parlé, écrit. Niveau

lycée" conviendrait. 

[/quote:1ce8rtxk]

En réalité, j'ai un D.U. de langues approfondies anglais et espagnol niveau bac + 2, ça casse pas des briques, mais je pourrais le préciser dans la partie langues.

:lol:

Je vais essayer de passer un vrai diplôme l'an prochain pour régler le problème 

[quote:1ce8rtxk]

Ah oui j'oubliais, dans ton expérience professionnelle, les "... " après "dossiers" ne sont jamais très bien vus dans un CV, parce que cela peut signifier trois choses : soit que tu mens à propos de tes fonctions, soit que tu n'as pas envie de tout citer, soit que tu manques d'esprit de synthèse pour résumer tes fonctions. Dans tout les cas, un DRH d'une grosse entreprise à Paris m'a récemment expliqué qu'il jetait automatiquement les CV comportant des points de

suspension... 

[/quote:1ce8rtxk]

hmm oué j'étais pas très chaud à l'emploi des points de suspension là tu achèves de me convaincre. Je vais laisser en l'état sans les points de suspension, ça donne déjà une bonne vision synthétique de mes fonctions.

Merci pour tes remarques en tout cas, je pense que l'important c'est d'être capable de justifier

le fond et la forme du CV donc toutes les remarques sont bonnes à prendre

:)

Image not found or type unknown